

## CONSEIL MUNICIPAL DE VAGNEY

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2008

### COMPTE-RENDU

**Présidence** : Madame Evelyne BERNARD

**Présents** : tous, sauf Madame Jocelyne VALENTIN (pouvoir à Madame Bénédicte DAVID), Monsieur Philippe CLAUDE (pouvoir à Madame Evelyne BERNARD) et Madame Christine PIERRE (pouvoir à Monsieur Pascal LE NEVE)

**Secrétaire de séance** : Monsieur Dominique MUNDING

**Secrétaire adjointe de séance** : Madame Marie-Antoinette ANTOINE

**Comptes-rendus des deux dernières séances** : adoptés

#### **1 – INSTALLATION DE MONSIEUR PASCAL SINIGAGLIA, EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE GEHIN, DEMISSIONNAIRE**

Madame BERNARD donne lecture de la lettre de démission envoyée par Monsieur Jean-Claude GEHIN le 5 décembre 2008. En application de l'article 2121-4 du code général des collectivités territoriales, cette démission est devenue effective dès sa réception et l'information a été communiquée à Monsieur le Préfet des Vosges. Monsieur Jean-Yves ORIVEL, au nom de la liste « Vagney passionnément » ayant fait connaître l'accord de Monsieur Pascal SINIGAGLIA pour assurer son remplacement, Madame BERNARD invite l'intéressé à siéger à la table des délibérations, après avoir recueilli confirmation de son accord. Monsieur Pascal SINIGAGLIA est déclaré officiellement installé en qualité de conseiller municipal de la ville de VAGNEY et, à ce titre, Madame BERNARD lui souhaite, au nom du conseil municipal, la bienvenue.

Interrogé sur les différentes commissions auxquelles il souhaite participer, Monsieur SINIGAGLIA déclare qu'il choisit d'intégrer la commission des forêts et terrains et la commission « vie économique ».

#### **2 – COMPTE-RENDU DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A LA MAIRE**

Madame BERNARD indique qu'elle a décidé de conclure avec la Société GROUPAMA à l'issue des réunions de la commission d'appel d'offres des 15 et 16 décembre 2008 le marché des assurances communales. D'une durée ferme de 4 années, ce marché débutera au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

#### **3 – ADOPTION DES TARIFS 2009**

Le Conseil Municipal, sur proposition de la commission des finances, adopte les tarifs 2009. Ceux-ci figurent en annexe au présent compte-rendu.

En réponse à deux questions, Madame BERNARD indique que la salle Mariabel a été effectivement prêtée à une famille en deuil, aucune autre salle n'étant disponible à ce moment-là. D'autre part, les droits de place ne figurent pas dans le document remis au conseil pour la bonne raison que ceux-ci demeurent sans changement.

#### **4 – ADMISSION EN NON-VALEUR**

Le Conseil admet en non-valeur la somme de 2344,16 € sur le budget de l'assainissement, toutes les diligences du percepteur s'étant soldées par un échec. Les crédits sont prévus au budget 2008.

#### **5 – DECISIONS MODIFICATIVES**

Le Conseil Municipal décide de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

##### *BUDGET GENERAL*

En fonctionnement (dépenses)

- réduction du C/64111 (rémunération principale) d'un montant de 760 €
- augmentation du C/6558 (autres dépenses obligatoires) d'un montant de 760 €

En investissement (dépenses)

- réduction du programme Voirie 2008 d'un montant de 3420,59 €
- réduction du programme Voirie 2007 d'un montant de 7866,58 €
- Augmentation du programme Eclairage public 2008 d'un montant de 11287,17 €

##### *SERVICE DES EAUX*

En investissement (dépenses)

- réduction du programme Travaux 2007 d'un montant de 1700 €
- réduction du C/218 (immobilisations corporelles) d'un montant de 6186,89 €
- augmentation du programme Travaux 2008 d'un montant de 7886,89 €

##### *SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT*

En investissement (dépenses)

- Réduction du C/2313/040 (travaux en régie) d'un montant de 6000 €
- réduction du programme travaux 2007 d'un montant de 3585,22 €
- augmentation du programme travaux 2008 d'un montant de 9585,22 €

#### **6 – REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PERSONNEL PAR LES BUDGETS ANNEXES**

Madame BERNARD rappelle les modalités antérieures et indique qu'elle souhaite simplifier en appliquant le même indice majoré pour le calcul du remboursement des frais de personnel par les budgets annexes. Le Conseil adopte cette proposition et fixe l'indice majoré à M 350

#### **7 – ATTRIBUTION DES INDEMNITES DE CONSEIL ET DE CONFECTION DES DOCUMENTS BUDGETAIRES AU RECEVEUR MUNICIPAL**

Le Conseil attribue à Madame Brigitte DEVAUX, Receveur Municipal, l'indemnité de conseil au taux de 100 % ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires. La date d'effet est fixée au 4 juillet 2008.

#### **8 – DEUXIEME LECTURE DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE LA TRAVERSEE 2EME TRANCHE – ECLAIRAGE PUBLIC**

Le Conseil Municipal prend connaissance des conclusions de la commission d'appel d'offres du 15 décembre 2008 et renouvelle l'autorisation accordée lors de la réunion de l'assemblée délibérante du 17 novembre 2008.

## **9 – BILAN FORESTIER**

Monsieur Claude DIDIER-LAURENT, adjoint aux forêts, présente le bilan forestier 2007 : 7652 m<sup>3</sup> dont 948 m<sup>3</sup> de chablis ont été vendus pour une recette totale de 376250 €.

## **10 – RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION DE PASSAGE DANS LA PARCELLE FORESTIERE N° 3 « La Pissoire – Bouvacôte » : Monsieur Michel GEGOUT**

Le Conseil accorde le renouvellement de la concession pour une nouvelle période de 9 années, au tarif pratiqué en forêt domaniale, et charge l'ONF de la rédaction du nouveau contrat.

## **11 – ZONAGE D'ASSAINISSEMENT – EXAMEN DU RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

Le Conseil Municipal a pris connaissance et a validé les conclusions émises par le commissaire-enquêteur : « L'assainissement collectif remplit tout-à-fait le rôle qu'on lui assigne en particulier dans les zones agglomérées à assainir. J'émet donc un avis favorable à cette étude de zonage d'assainissement de la commune de VAGNEY ».

## **12 – CARREFOUR DE NOL**

Le Conseil a pris connaissance des éléments d'information concernant cette affaire. Les crédits (600000 €) ont été débloqués et les travaux démarreront en juin 2009 pour 4 à 6 mois. L'ilot central sera végétalisé. Le département finance également la piste cyclable sur le bord de la déviation. Pendant les travaux, la circulation des 8 à 9000 véhicules/jour s'établira par demi-giratoire.

## **13 – RECENSEMENT 2009**

Le Conseil désigne :

- Madame Michèle HANTZ : district 3 – centre vers la Rue des Grands Prés
- Madame Marie-Claude BROWARNIJ : district 5 – Zainvillers, côté Basse-sur-le-Rupt
- Madame Maryse GIGANT : district 7 – des Breux à Crémanvillers
- Madame Patricia MARION : district 8 – Crémanvillers
- Monsieur Gilles GERARD : district 4 – centre vers Basse sur le Rupt
- Mademoiselle Caroline EUVRARD : district 1 – centre, vers la Rue du Général de Gaulle
- Monsieur Claude ANSEL : district 10 – Centre vers Zainvillers
- Monsieur François AUBRIAT : district 9 – le Haut-du-Tôt, Chèvre-Roche

## **14 – INFORMATIONS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES**

Le rapport d'activité de la Communauté de Communes figure sur le site internet de la commune.

Les adjoints concernés font le rapport de la Commission Economie et Sports Loisirs

## **15 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Des remerciements de plusieurs associations sont communiqués au Conseil.

Madame Bénédicte DAVID propose, en lien avec l'amicale des jeunes sapeurs-pompiers, une démonstration de manœuvres à l'occasion du Téléthon. Madame le Maire trouve qu'il s'agit là d'une bonne idée.

Madame Bénédicte DAVID demande également que plusieurs bancs soient installés, dans la mesure du possible, le long de la Rue Jean Monnet et de la Rue Jean Moulin.

Madame Véronique PETIN fait observer qu'elle a repéré un surplomb inquiétant dans le dernier virage Route de Chèvre-Roche. Monsieur DIDIER-LAURENT indique qu'il s'agit de la forêt soumise de la Commune du Syndicat.

Madame Véronique PETIN termine son propos en signalant une arrivée d'eau sur le macadam dans le même secteur. Plusieurs conseillers qui connaissent le secteur pensent qu'une piste forestière est à l'origine de ce problème.

L'ordre du jour et les questions orales étant épuisés, Madame la Maire lève la séance à 21 h 45.

Vu pour publication et affichage,

LA MAIRE,

Evelyne BERNARD